



Paguy/C/Photos 26 01 16



Paguy/C/Photos 216 01 16

Manif. Fonction Publique 26 janvier 2016



Soirée Solidarité Samedi 6 février 2016
18 h Ecole de St Pierre d'Aurillac

Al Qarara

 ouvert à tous

19h00 : Rencontre avec TAOUIK Tahani
Président de l'Association France Palestinienne Solidarité

19 h 30 : EN DIRECT AVEC AL QARARA
Echange SKYPE avec Ibrahim Kasban et l'Association pour le Développement Humain

20h30 : Repas Auberge Espagnole - pain café et vin fournis
Nous partagerons ce que chacun apportera.
(penser à apporter vos couverts complets pour le grignotage sur place)

Collectif Solidarité Al Qarara
Mairie de Saint Pierre d'Aurillac - 374 avenue de la Libération - 32400 ST PIERRE D'AURILLAC - tel : 05 56 63 30 27
Contact : Michel Hilaire (Président de Collectif) - Tel : 05 56 63 33 45 - michel@taoufik.fr
<http://www.alqarara.fr/>



LETTRE OUVERTE

A MARIE RECALDE, Députée de la Gironde

ALAIN ANZIANI, Sénateur de la Gironde

Madame la Député, Monsieur le Sénateur,
En cette période de vœux marquée par les horribles attentats de 2015, nous sommes amenés à débattre sur les causes de ces actes barbares et ouvrir des pistes de réflexion pour relever le défi de l'obscurantisme.

Si nous ne pouvons pas nous priver des dispositifs de sécurité face à la menace terroriste, la réponse ne doit pas prendre le pas sur les libertés.

Ainsi, les propositions gouvernementales de constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité ne peuvent servir qu'un Etat sécuritaire, déséquilibrant les pouvoirs entre la police et la justice, au détriment de cette dernière. Or, dans le Code Civil, l'article 25 précise que la déchéance de nationalité est possible pour une personne ayant « acquis la qualité de Français » "condamnée pour un crime ou délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ».

L'arsenal anti-terroriste dans notre pays est déjà l'un des plus développés du monde. Les propositions gouvernementales ouvriraient les portes à une dérive sécuritaire. Que deviendront les libertés, l'état de droit, la démocratie ? N'a-t'on pas vu des manifestations interdites lors de la COP 21, des militants assignés à résidence sans aucun lien avec des activités terroristes ?

Madame, la Député, Monsieur le sénateur,
Nous vous appelons, au nom de valeurs républicaines, à vous opposer à ces propositions gouvernementales et à agir pour ouvrir un grand débat public. Toute modification de la Constitution doit être démocratiquement décidée par les citoyens, sous forme notamment de référendum. Le débat démocratique est un levier incontournable pour son actualisation.

Recevez, Madame la Député, Monsieur le sénateur, nos salutations républicaines.

PCF
Section de Mérignac